

La Division des Monuments Sites et Fouilles

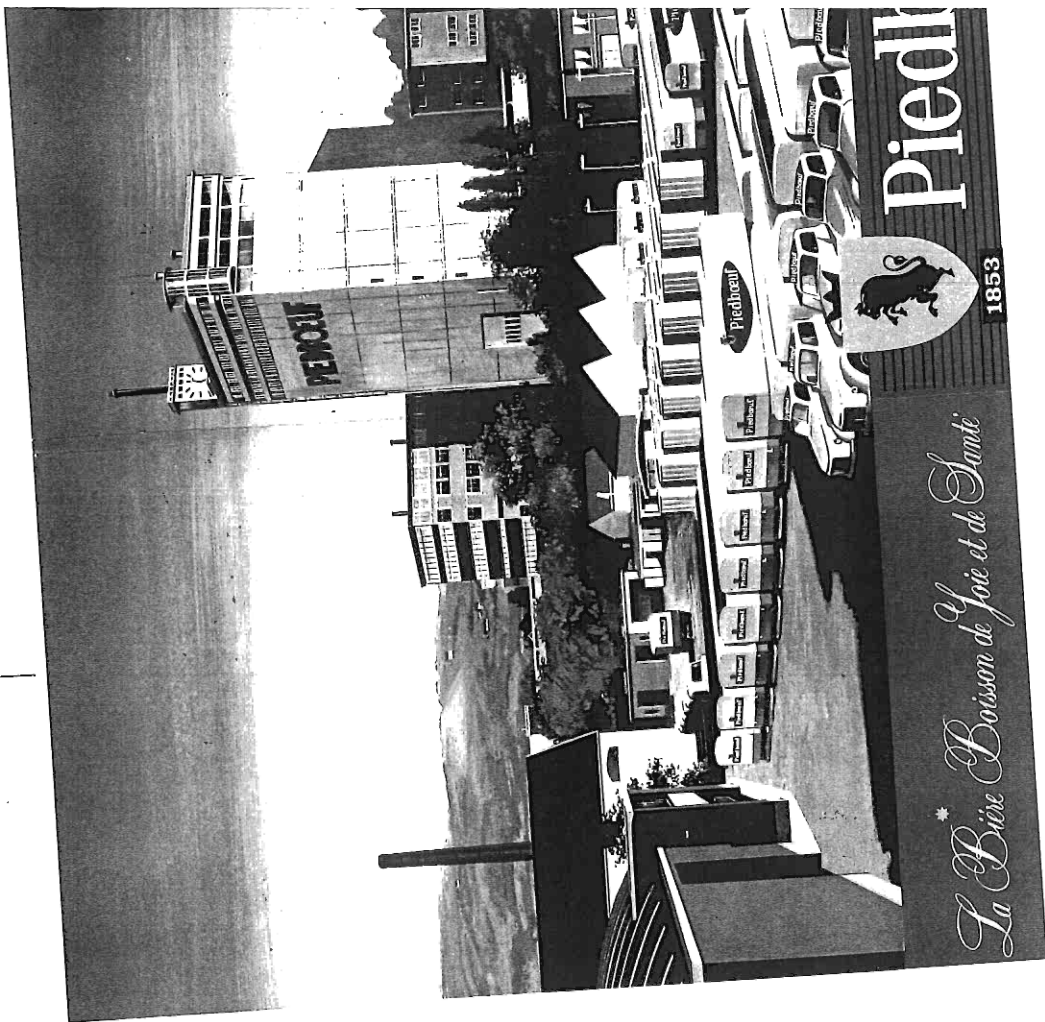
La gestion du Patrimoine en Région wallonne est assurée par la Division des Monuments Sites et Fouilles de l'Administration. Cette division est rattachée à la Direction générale de l'Aménagement et du Logement du Ministère wallon. Elle est chargée de la gestion, du classement et des inscriptions, de la sauvegarde, c'est-à-dire de la protection et de l'inventaire, ainsi que de la restauration des biens présentant un intérêt patrimonial. Elle est également chargée de contrôler les travaux de restauration des monuments classés. Enfin, la Division est chargée de toutes les actions relatives au patrimoine immobilier en Région wallonne. Elle autorise et supervise ces fouilles. Des agents sont détachés dans les Centres Régionaux de Gestion du Patrimoine (C.R.G.P.) D.G.A.F.L. dans chaque province.

L'examen des demandes de permis de fouilles est effectué par la Division des Monuments Sites et Fouilles. Elle est chargée de la conservation et du classement et assure le suivi de certains chantiers de restauration. Certains chantiers de restauration sont financés par la Région wallonne.

La Division des Monuments Sites et Fouilles est chargée de la sensibilisation de la population au travers de publications ou de diverses manifestations.

La Commission royale des Monuments Sites et Fouilles

Constituée en 1835, la Commission royale des Monuments Sites et Fouilles de la Région wallonne est une des plus anciennes institutions de ce type en Belgique. Elle est organisée en cinq chambres provinciales et une chambre régionale issue de celle-ci. Elle regroupe 145 membres représentant de nombreuses facettes du Patrimoine : archéologues, historiens, botanistes, ingénieurs, géologues, botanistes, etc. et bénévoles. La Commission rend des avis obligatoires dans le cadre de l'instruction des dossiers de classement, d'inscription ou de sauvegarde et de travaux sur un bien classé. Ces avis sont rendus au Ministre à titre consultatif. La Commission transmet aussi au Ministre ses recommandations de politique générale et son attention sur les problèmes rencontrés sur le terrain. Elle fonctionne en pleine coopération avec l'Administration et assume avec celle-ci une mission de sensibilisation du public et des autorités concernées, notamment à travers la publication du *Bulletin annuel* et de *Dossiers thématiques*.



La tour Pilsener et les bâtiments de la brasserie, document promotionnel, interview.

La tour de la Brasserie Piedbœuf

Le paysage du bas de Jupille, entre Meuse et colline, est constitué d'une accumulation assez hétéroclite de strates bâties: autoroute, centrale électrique, usines, pylônes... il en ressort pourtant une belle construction industrielle de couleur jaunâtre, au pied de la colline de Jupille: la Tour Piedbœuf, sise très exactement rue de Visé à Jupille. Depuis l'installation et la mise en service de la nouvelle unité de production entièrement automatisée, en 1992, l'avenir de ce «gratte-ciel industriel» pourrait être compromis.

La brasserie a été fondée en 1853 par Jean-Théodore Piedbœuf, dans les caves du vieux château de Jupille; elle demeure de dimension modeste jusqu'au moment où elle se lance, dans les années 20, dans la production de bière de type «lager» (fermentation à basse température). Elle était alors classée sept cent soixante-quatrième brasserie belge. En une quarantaine d'années, elle arrive au second rang.

Fin 1926, l'ancienne exploitation familiale est transformée en société anonyme, et un programme d'agrandissements et de perfectionnement est élaboré.

Le processus de fabrication de la bière s'exécute «en cascade»: la hauteur constitue donc un important avantage d'ordre technique... A l'époque de sa construction (par phases de 1935 à 1939), la tour Piedbœuf est le plus grand immeuble industriel d'Europe, et le plus haut immeuble brassicole au monde. On souligne volontiers la performance technique, en le comparant avec le premier «building» belge, le «Torengebouw» d'Anvers (1933, arch. Van Hoenacker); notamment du point de vue des charges supportées par l'édifice: les appareillages et stocks de bière pesaient 10.000.000 de kilos, soit 45.000 kilos par mètre. Le building industriel aurait trois fois et demi la hauteur du Torengebouw si il avait été destiné au même usage résidentiel.

D'une hauteur de 80 mètres, comprenant dix-neuf étages, son ossature est en béton armé, les murs de contour en maçonnerie légère, très isolante. Flanquée à son sommet d'un belvédère et de trois grandes horloges de 3,5 mètres de diamètre, la tour était couronnée d'un phare de 8 mètres de hauteur qui a fonctionné jusque dans les années 70. La toiture, de type «rofac», a été exécutée en 1939. Les fondations sont constituées d'un radier général directement posé sur un fond naturel de schiste.

Aux dix-huitième et seizième étages, se trouvaient les ballons compresseurs; au seizième, le laboratoire; au quinzième au douzième, les fermentations (de très beaux bassins garnis extérieurement de ciment); au dixième, la propagation de la levure; du onzième au rez-de-chaussée, les gardes (chaque cave comprenant vingt-huit tanks en aluminium pur, de 22.000 litres chacun).

L'immeuble a été construit par les entreprises Leclercq de Bruxelles et de Liège. L'architecte était Léonold Broquet, les études et plans étant l'œuvre de l'ingénieur-conseil Léon Durin de Gand. Il existe un petit musée dans l'ancienne salle de brassage.

P.F.